

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Jeudi 30 Juillet 2020

*Effectif du conseil communautaire : 111 membres*

*Membres en exercice : 111*

*Quorum exigé : 37*

*Membres présents : 95*

*Pouvoirs : 11*

*Membres votants : 106*

*Date de la convocation : 24/07/2020*

*L'an deux mil vingt et le jeudi trente juillet à 14h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au gymnase communal de Menneval sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.*

**Etaient présents :** Monsieur AGASSE Francis, Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUBRY Bernard, Madame BACHELOT Marie-Line, Monsieur BAISSE Christian, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël, Madame BRANLOT Valérie, Madame CANU Françoise, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur COUTEL Philippe, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Madame DAEL Camille, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame HEULARD Marine, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur BAUDUIN Pierre, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Madame GUYOMARD Valérie, Monsieur DESHAYES Edmond, Monsieur DESLANDE Christian, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DRAPPIER Michèle, Madame DUTEIL Myriam, Monsieur FEDERICI Michel, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Madame GOULLEY Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Madame GUEDON Sonia, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEUDE Claudine, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur HUGUES Harold, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LAVRIL Didier, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Madame LECLERC Marie-Françoise, Madame LECLERCQ Lucette, Monsieur LECOQ Didier, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Monsieur LEMERCIER Gérard, Monsieur LUCAS Yannick, Madame MABIRE Dominique, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur MARESCAL Mathieu, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PEREIRA Mickaël, Madame PERRET Nathalie, Monsieur PETIT Donatien, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame PREYRE Françoise, Madame ROCFORT Françoise, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Madame BEAUMONT Caroline, Madame TURMEL Françoise, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Madame VATINEL Martine, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe, Monsieur WIENER Guillaume

**Etaient absents/excusés :** Monsieur DUTHILLEUL Jean, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GROULT Daniel, Monsieur THOUIN Michel

**Pouvoirs :** Monsieur AUGER Michel pouvoir à Monsieur BEURIOT Valéry, Madame BARTHOW Anne pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas, Madame CAMUS Danielle pouvoir à Monsieur LECOQ Didier, Monsieur COURTOUX Thomas pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur LERAT Sébastien pouvoir à Monsieur LAVRIL Didier, Madame LEROUVILLOIS Janine pouvoir à Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur LHOMME Patrick pouvoir à Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur MATHIERE

*Philippe pouvoir à Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur ROEHM Sébastien pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich pouvoir à Madame BRANLOT Valérie*

**Délibération n° 82/2020 : Affectation définitive des résultats 2019 – Budget Annexe Assainissement Collectif IBTN (Non Assujetti TVA)**

Après vérification des Comptes avec la Trésorerie de Bernay, vote du Compte de gestion et approbation du compte administratif 2019 du budget annexe Assainissement Collectif IBTN (non assujetti TVA), il est constaté les résultats suivants :

- un excédent d'exploitation : + 468 439.80 €
- un déficit d'investissement de : - 479 671.50 €

Il est proposé une délibération d'affectation des résultats 2019 au Budget Primitif 2020 du Budget annexe Assainissement Collectif IBTN (non Assujetti TVA), tenant compte des restes à réaliser, qui sont les suivants :

Dépenses : 0 €

Recettes : 710 377.22 €

L'affectation des Résultats 2019 est ainsi proposée :

RF 002 : + 465 639.80 €

RI 1068 : /

RI 1064 : + 2 800.00 €

DI 001 : 479 671.50 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire  
AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 0  
Nombre de membres présents : 0  
Nombre de membres exprimés : 0  
VOTES :  
Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	330 946,99
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	2 800,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	137 492,81
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	468 439,80
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement ( précédé du signe + ou - ) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-479 671,50
f. Solde des restes à réaliser d'investissement ( précédent du signe + ou - )	710 377,22
<b>Besoin de financement = e + f</b>	0,00
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	468 439,80
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	2 800,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	465 639,80
<b>DEFICIT REPORTÉ D 002 (3)</b>	

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article R. 2221-48 et R 2221-90 du CGCT ;

Vu le compte de gestion du Comptable Public ;

Vu les résultats du compte Administratif

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ APPROUVE l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement Collectif IBTN non assujetti TVA telle que présentée ci-dessus.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
95	11	106	0	106	0	106

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Nicolas GRAVELLE.

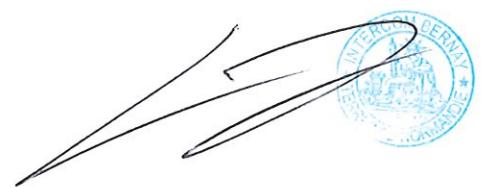
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20200730-82\_2020-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/08/2020

Affichage : 06/08/2020



The image shows a handwritten signature in black ink, consisting of several diagonal strokes, positioned above a blue circular official stamp. The stamp contains the text "INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE" around a central emblem.